



AR PREFECTURE

016-200054047-20161110-2016\_11\_10\_3-DE  
Reçu le 17/11/2016

Vu la délibération du conseil municipal du 20 septembre 2016,

Vu l'estimation de France Domaine du 22 août 2016.

Toutefois la commune de Confolens conserve un droit d'usage des sanitaires de la parcelle cadastrée section AC parcelle n°115.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- Accepte de vendre le terrain de camping situé 21 avenue de Saint-Germain à Confolens sis sur les parcelles AC 61, AC 115 et AC 63 à la SARL ESPRIT VERT au prix de 50 000 €,
- Précise que la commune de Confolens conserve un droit d'usage des sanitaires de la parcelle cadastrées AC115
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente correspondant ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 16 novembre 2016

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

